



COMMUNE DE *CLUNY*

Révision du Plan Local d'Urbanisme

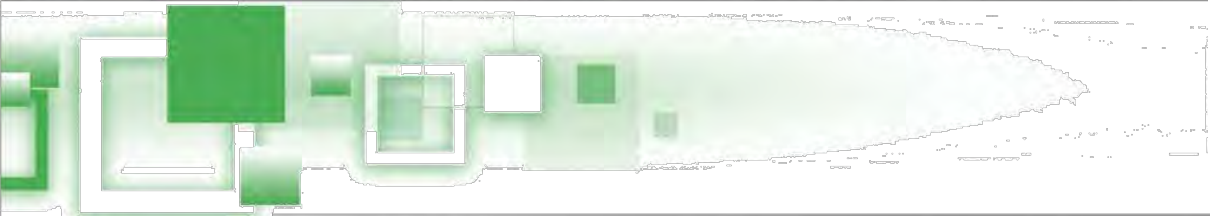


DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Réunion du 1^{er} Décembre 2016



- Une situation au cœur de la vallée de la Grosne
- Les caractéristiques socio-démographiques
- Le parc de logements
- Les activités économiques
- Les déplacements
- Les équipements et services
- Les enjeux

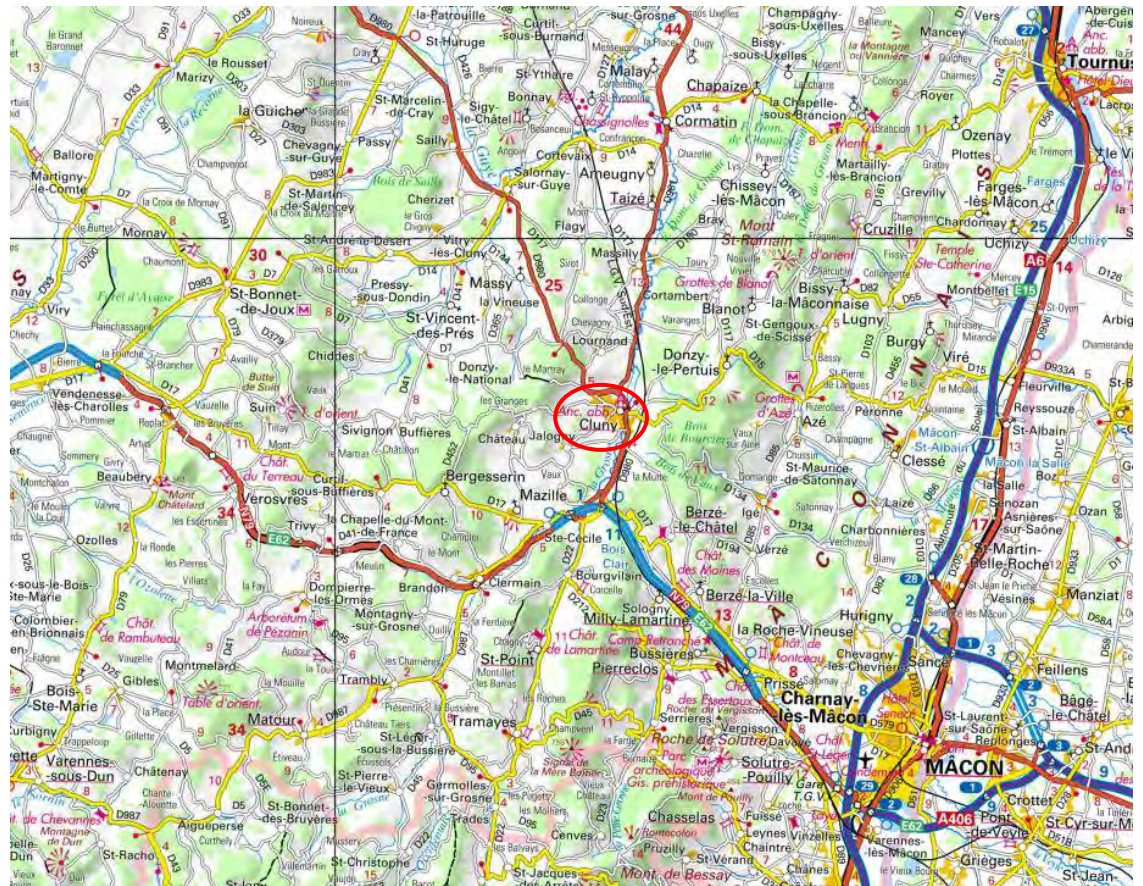


UNE SITUATION AU CŒUR DE LA VALLÉE DE LA GROSNE



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- Location au Sud du département de la Saône-et-Loire
- A environ 20 km au Nord-Ouest de Mâcon
- A proximité de la RN79
- Altitude : Min. 230 m – Max. 570 m
- Superficie : 23,71 km²
- Population : 4 743 habitants sans double compte en 2013
- Situation dans la vallée de la Grosne



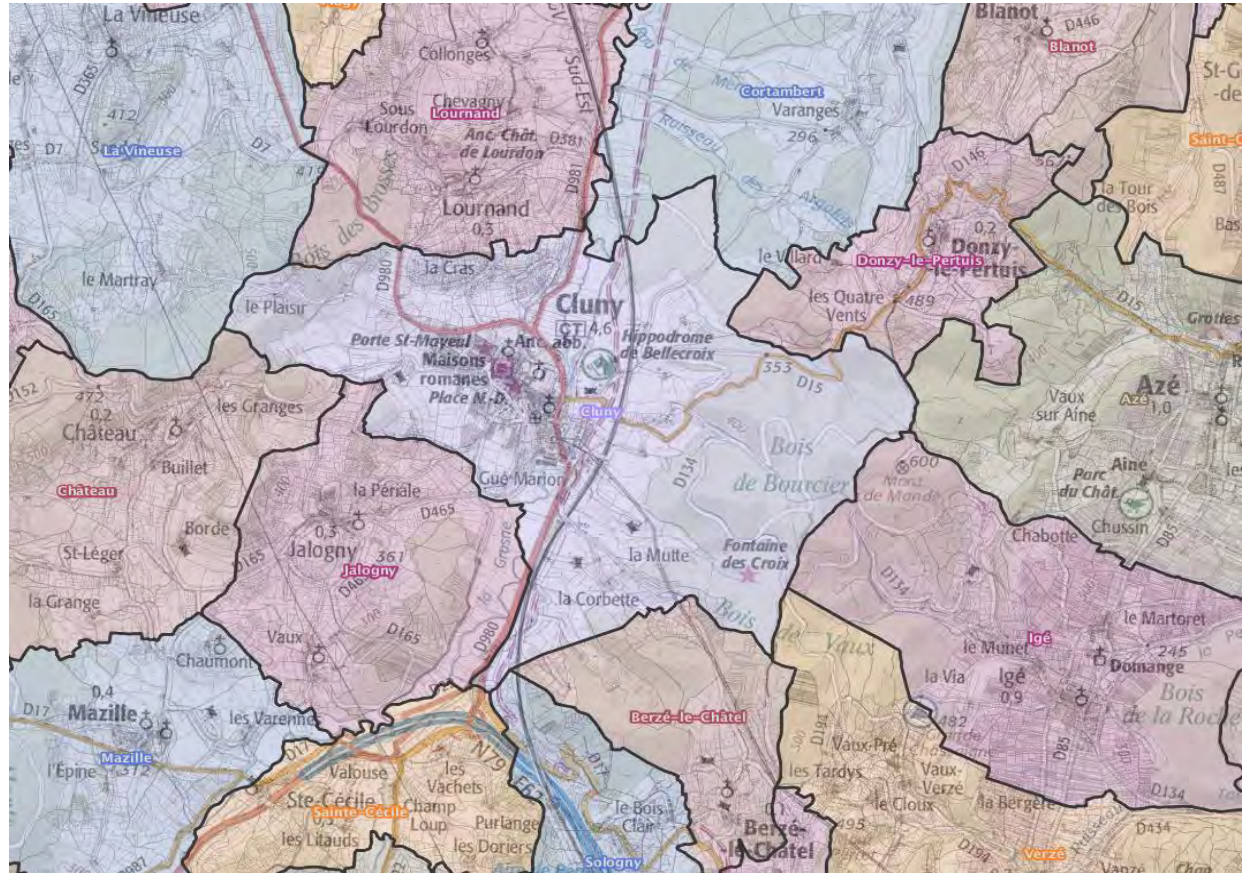
SITUATION GÉOGRAPHIQUE

• De nombreuses communes limitrophes appartenant à la même intercommunalité (Communauté de Communes du Clunisois) :

- Cortambert
- Donzy-le-Pertuis
- Berzé-le-Châtel
- Ste Cécile
- Jalogy
- Château
- La Vineuse
- Lournand

• Mais également à la Communauté d'Agglomération Mâconnais- Val de Saône :

- Azé
- Igé
- Verzé
- Sologny



COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

• La Communauté de Communes du Clunisois : 36 communes, 12 036 habitants en 2013 et comptera 45 communes au 1^{er} Janvier 2017 (mais fusion de 4 communes)

• Compétences :

- Aménagement de l'espace
- Etude sur la création d'un « Pays »
- Etude et mise en œuvre d'un périmètre d'action et de développement de type « Cœur de territoire »
- Etude sur la création et la mise en œuvre d'un « Pays d'Art et d'Histoire »
- Signalétique des sentiers inscrits au PDIPR et promotion des « balades vertes »
- **ZAC a vocation économique de plus d'un hectare**
- **Développement économique**
- **Politique du logement et du cadre de vie**
- Action sociale
- **Environnement**
- Equipements sportifs d'intérêt communautaire
- Education et formation
- Jeunesse
- Relais de service public
- Sécurité
- Souvenir français

La communauté de communes du Clunisois au 1^{er} janvier 2017 (et ses extensions successives)



COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- Via la communauté de communes :
 - Pays Sud Bourgogne : chartre signée en 2008
 - Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne
 - SPANC du Clunisois



6 Communautés de communes :
49 646 hab

- Communauté de communes du Tournugeois
- Communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône
- Communauté de communes du Clunisois
- Communauté de communes du Mâconnais-Charolais
- Communauté de communes de Matour et sa Région
- Communauté de communes du Mâconnais-Beaujolais

1 Communauté d'agglomération :
61 204 hab
■ Communauté d'agglomération du Mâconnais Val de Saône (CAMVAL)

110 850 habitants
1157,10 km²
117 communes

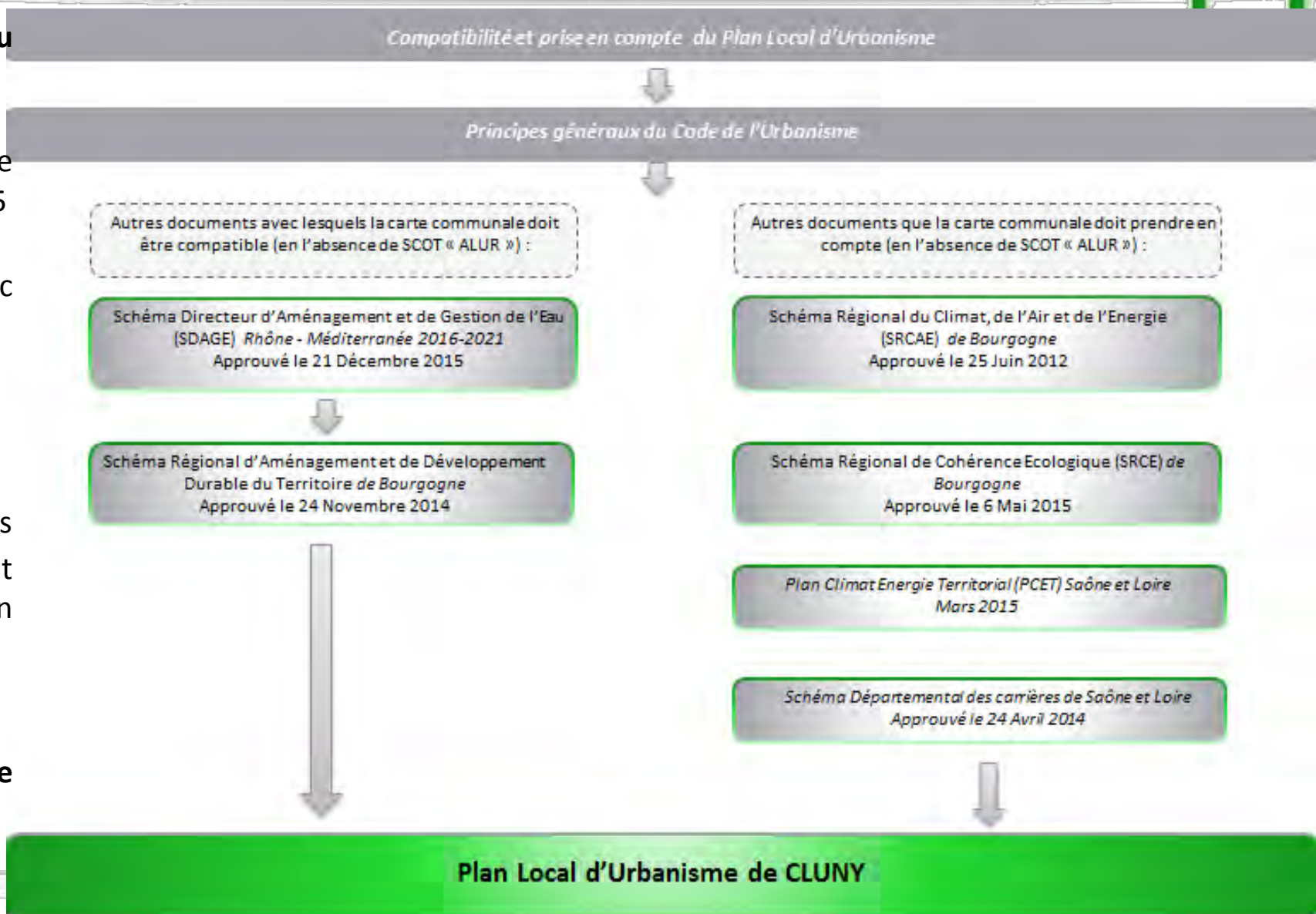


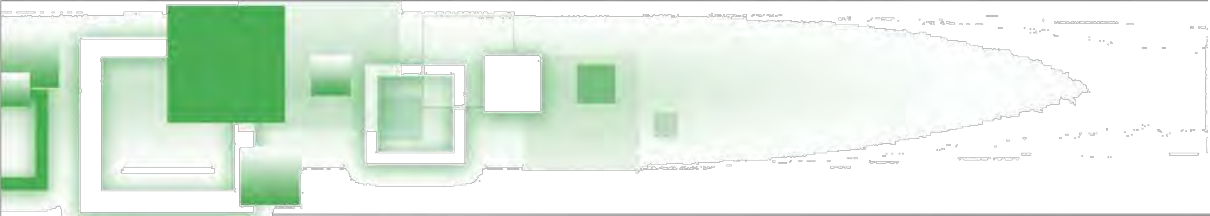
Echelle : 4mm = 1km



RÈGLES SUPRA-COMMUNALES

• SCOT du Mâconnais syndicat créé le 14/08/2015
Périmètre arrêté avec 117 communes du Mâconnais Clunisois Tournugeois
Études vont débuter en 2017
• Plan départemental de l'Habitat Approuvé 11/2011



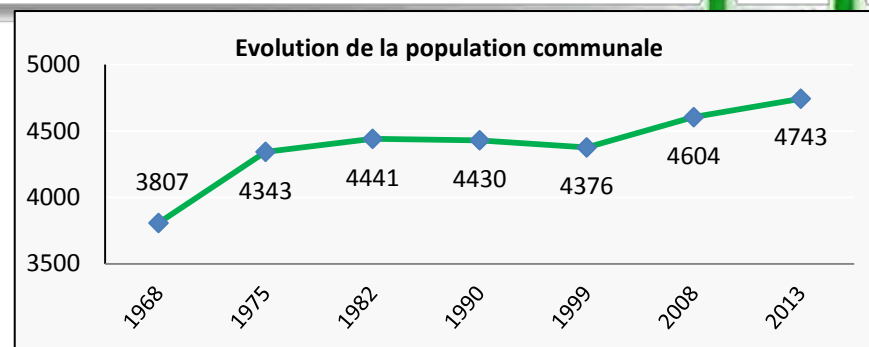


LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES



UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- Une population autour des 4000-5000 habitants depuis le XII^{ème} siècle
- Une explosion démographique sur 1968-1975 (+2%/an)
- Un maintien de la population jusqu'en 1999
- Une tendance globale à la hausse depuis 1999 (+0,6%/an)
- 4743 habitants en 2013 (selon INSEE)
- Depuis 1999, évolution plus forte qu'aux niveaux intercommunal et départemental (+0,3 et +0,1%/an)
- Contexte supracommunal attractif et dynamique : territoire rural favorisant l'accès à la propriété et proche de l'agglomération de Mâcon et sous l'influence lyonnaise. Présence du TGV à 20 km.
- Une évolution de la population communale positive grâce à un solde migratoire important qui permet de faire le contreponds du solde naturel négatif : accueil d'une population plutôt âgée ?
- Un renouvellement de population de l'ordre de 8 %

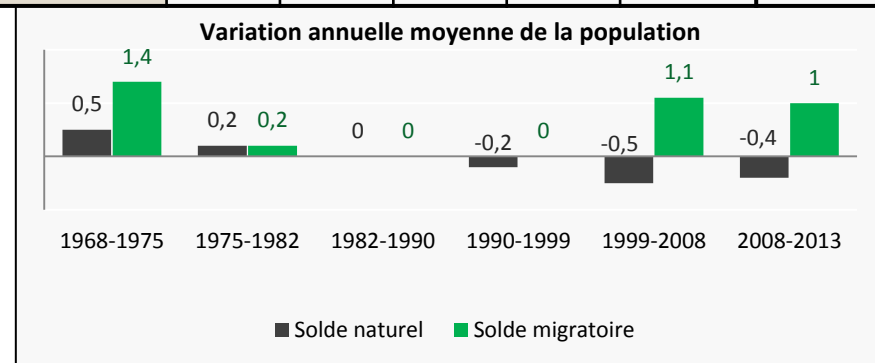


Taux annuel moyen de variation de la population

Source

INSEE 1968-2013

	1968 1975	1975 1982	1982 1990	1990 1999	1999 2008	2008 2013
Cluny	+1.9	+0.3	0.0	-0.1	+0.6	+0.6
CCC	+0.3	-0.4	-0.3	+0.1	+0,6	+0.3
S & L	+0.5	+0.1	-0,3	-0.3	+0.2	+0.1

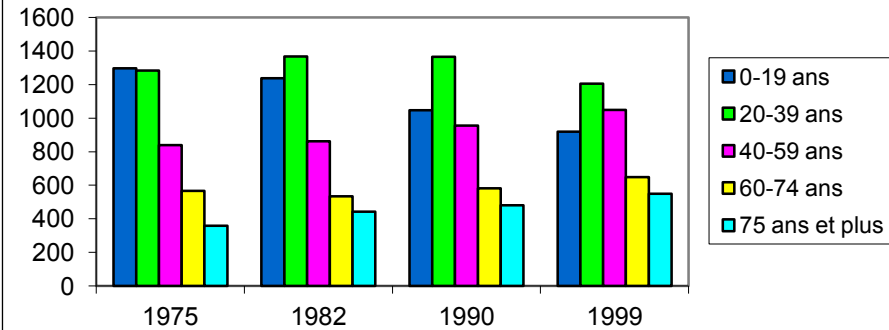


Source : INSEE, RGP 1968 à 2013 (les chiffres disponibles sont arrondis)

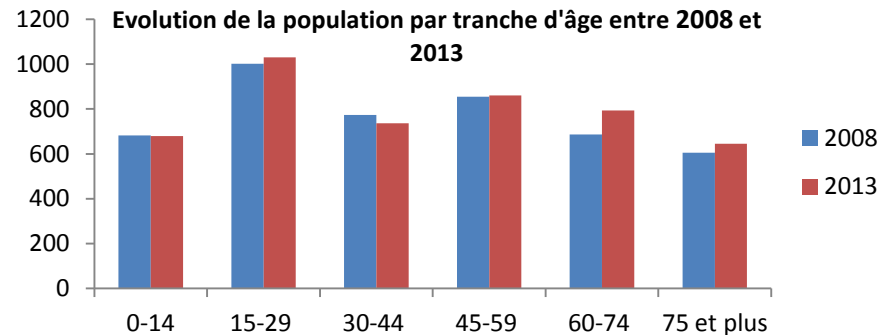
UNE POPULATION VIEILLISSANTE

- 36% de la population a moins de 30 ans, et 30 % a plus de 60 ans. Les 45 – 59 ans représentent 18% de la population.
- Une répartition de la population assez équilibrée mais avec un vieillissement (indice de jeunesse : 70.1)
- légère augmentation des 15-29 ans, légère baisse des 30-44 ans, stabilité des 0-14 ans et des 45-59 ans, hausse des 60-74 ans et 75 ans et plus
- Population montrant une légère tendance au vieillissement : nécessité d'entretenir le renouvellement et de permettre l'installation des jeunes ménages permettant de revoir à la hausse le solde naturel
- Une taille des ménages qui a suivi la progression à la baisse locale et nationale (de 2.8 personnes en 1975 à 1.9 personne) : de moins en moins de familles avec enfants lié au vieillissement de la population
- Prédominance (42%) de personnes seules, couples (28% sans enfants), 20% de couples avec enfants.

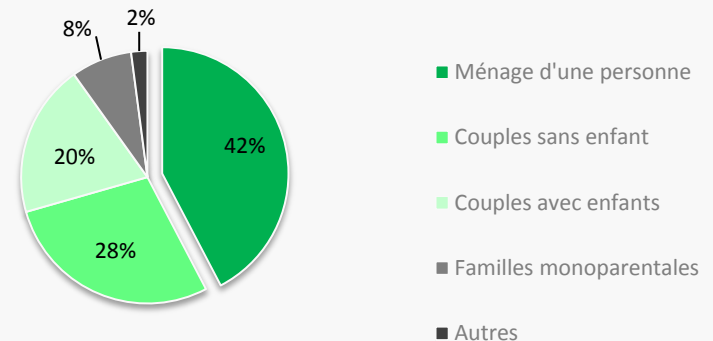
Evolution de la population par classe d'âge entre 1975 et 1999



Evolution de la population par tranche d'âge entre 2008 et 2013



Ménage selon la structure familiale



UNE MAJORITÉ D'EMPLOYÉS

- 40 % de la population est active et 65 % des 15-64 ans
- 88 % des actifs sont occupés et 12 % au chômage en 2013
- Présence de 1 381 retraités, soit 30% de la population
- Une prédominance d'employés (1/3 des actifs)
- Une stabilisation des ouvriers
- Une diminution des professions intermédiaires, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des agriculteurs : pouvant avoir un impact sur la dynamique économique communale
- Une augmentation des cadres et professions supérieures
- Un niveau d'imposition légèrement supérieur à la moyenne départementale

Part des actifs de 15 à 64 ans de 1990 à 2013

Source : INSEE, RGP 1990 - 2013	1990	1999	2008	2013
Actifs ayant un emploi	1579 (93.2%)	1703 (91,5%)	1691 (91.5%)	1666 (88.2%)
Chômeurs	115 (6.8%)	157 (8,5%)	157 (8.5%)	222 (11.8)
TOTAL ACTIFS	1694	1860	1848	1888

Evolution de la population active par catégorie socioprofessionnelle

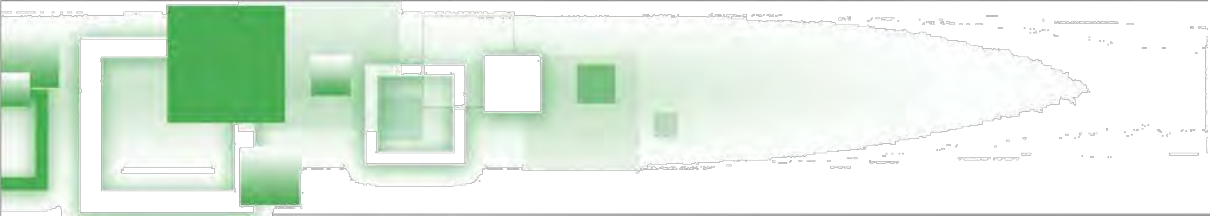
Source : INSEE, RGP 2008-2013	% des CSP en 2008	% des CSP en 2013	Effectifs 2013
Agriculteurs exploitants	0,9 %	0.5%	10
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,4 %	8.7%	164
Ouvriers	24,9 %	24.6%	462
Employés	29,7 %	31.2%	585
Professions intermédiaires	21,7 %	19.6%	368
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,3 %	14.6%	274

Source INSEE, 2013 : RGP	% des foyers fiscaux imposés en 2013	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)
Cluny	57	20 034
Saône-et-Loire	54,5	19 363

SYNTHÈSE DES ENJEUX



- Une croissance démographique de l'ordre de +0,6 % par an à poursuivre, avec 4 743 habitants en 2013, ce qui conduirait à ce rythme à 384 habitants supplémentaires en 2026 (soit une moyenne annuelle d'une trentaine d'habitants supplémentaires), soit 5127 habitants en 2026 ?
- Une nécessité de retenir sur le territoire des jeunes ménages afin de rendre positif le solde naturel, permettant de poursuivre la croissance démographique, de lutter contre le vieillissement de la population et de dynamiser la vie communale
- Une nécessité d'adapter le parc de logements à la typologie des ménages (de nombreuses personnes seules) mais tout en créant des logements attractifs pour des jeunes familles.



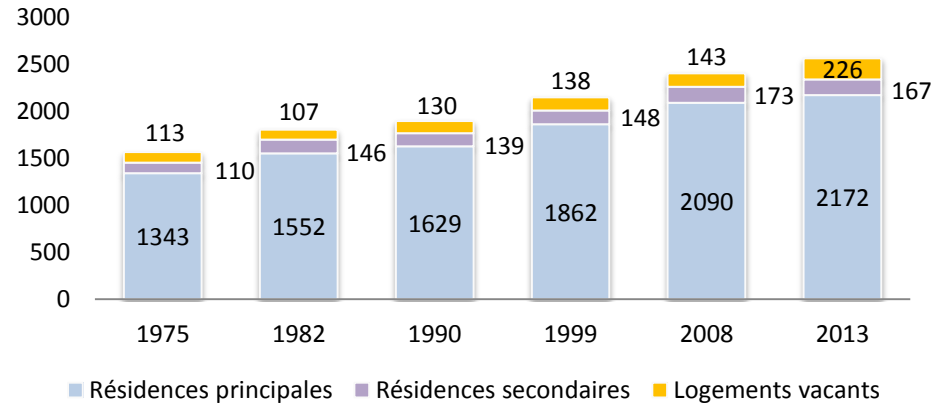
LE PARC DE LOGEMENTS



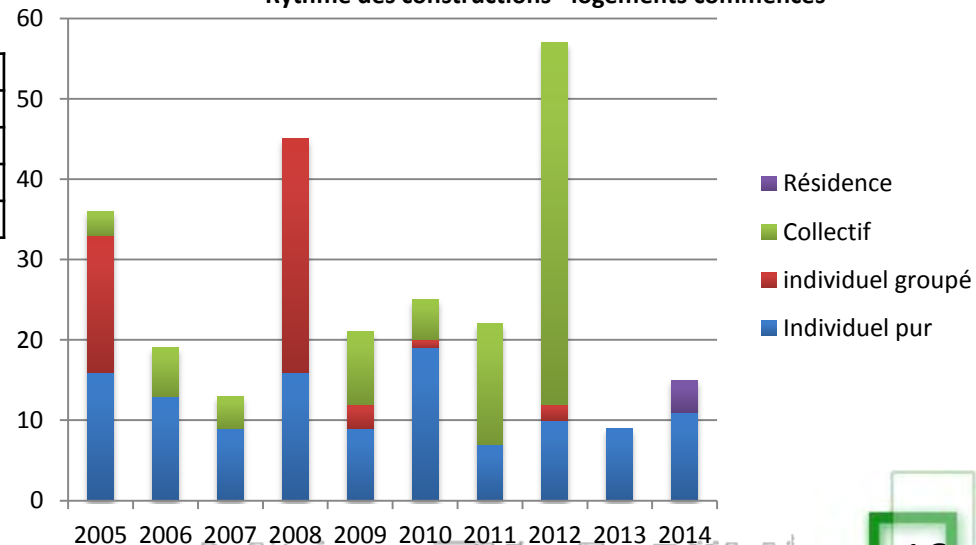
UNE CROISSANCE DU PARC DE LOGEMENTS

- 2 565 logements en 2013 d'après l'INSEE
- Une augmentation de 1 000 logements depuis 1975, soit une moyenne de 26 logements par an
- Sur les 10 dernières années, 265 logements créés (données SITADEL) : **une dynamique de création de 27 logements par an en moyenne**

Evolution du parc de logements entre 1975 et 2013



Rythme des constructions - logements commencés



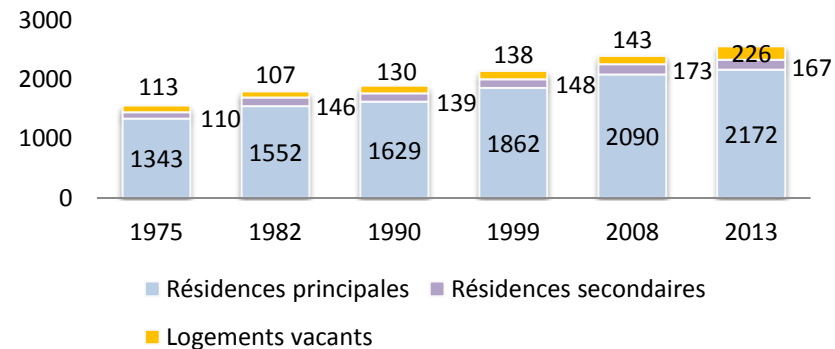
Evolution des taux de construction et d'évolution démographique

1975 - 1982	1982 - 1990	1990 - 1999	1999 - 2008	2008 - 2013
Taux de variation annuel moyen de la population				
+0.3%	0.0%	-0.1%	+0.6%	+0.6%
Taux de variation annuel moyen des logements				
+2.05%	+0.63%	+1.38%	+1.27%	+1.29%

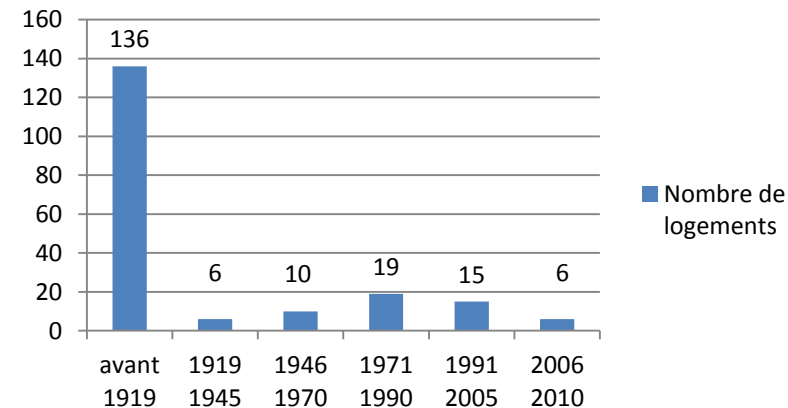
UNE VACANCE IMPORTANTE

- 85 % du parc est constitué de résidences principales, stable depuis 1975
- Tendance à la baisse de la part des résidences secondaires depuis 2008, 6,5 % : transformation en résidences principales . 8,8 % de logements vacants, en forte augmentation depuis 2008 (5,9 %), soit 83 logements supplémentaires, mais inférieur aux taux intercommunal et départemental autour de 9,7 %.
- une vacance lourde malgré les dispositifs d'aide mobilisés : OPAH 1986-1989 (76 logements vacants remis sur le marché), et 1996-2000
- Une étude pré-opérationnelle en cours au niveau intercommunal pouvant déboucher sur une OPAH
- 37 % des logements vacants est constitué de maisons
- 71 % des logements vacants date d'avant 1919 : logements anciens ne répondant pas aux normes d'aujourd'hui, problème d'accessibilité avec le commerce en rez-de-chaussée
- 10 % des logements vacants date entre 1971 et 1990 et 11 % depuis 1991 jusqu'en 2010 : **centre-ville le plus touché, et rétention notable.**
- En 2013, il reste encore une cinquantaine de logements sans baignoire ou douche (selon l'INSEE).

Evolution du parc de logements entre 1975 et 2013



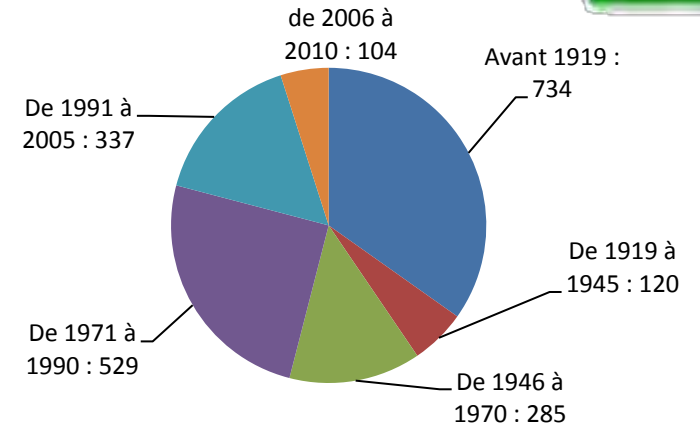
Logements vacants par période de construction



UN PARC ANCIEN

- Un parc ancien : 35 % des logements date d'avant 1919, 19% de 1919-1970 et 21 % entre 1991-2010
- Une proportion notable de logements potentiellement indignes, probablement aussi énergivores => à mettre en lien avec la vacance ; une rénovation à impulser.

Nombre de logements construits selon la période



UN PARC VARIÉ ET ÉQUILIBRÉ

- 52% des logements sont des maisons individuelles et 48% du collectif

- 58 % des logements sont de grande dimension : 4 pièces et plus

- 20% de 2 pièces et moins, et pourtant 42% de ménages d'une personne : **nombre suffisant de logements de petite taille ?**

- 5 % des logements de -30m², 40 % de 31 à 80 m², 38 % de 81-120 m² et 16% de +120m²

- 46% de propriétaires, (contre 66% pour l'intercommunalité)

- Un taux de 52 % de locatif mais la majorité des ventes s'effectuent en période de succession.

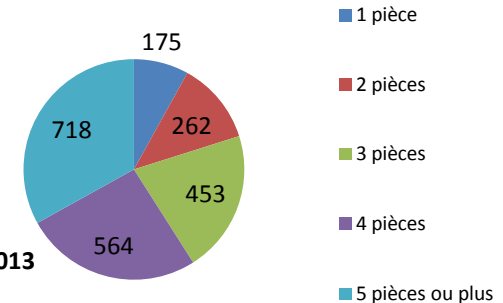
- 308 logements locatifs sociaux (14,2%). **Selon le SoeS, 371 logements sociaux en 2015 (17%) ? Voir le nombre de logements conventionnés ?**

- Depuis 2013 : résidence de 35 logements pour personnes âgées

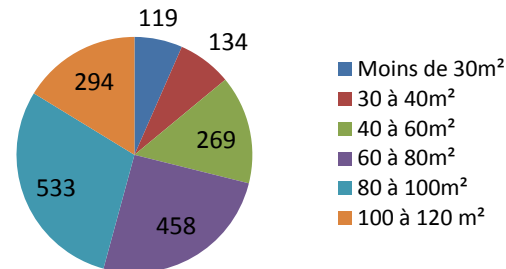
Evolution du type de logement entre 1990 et 2013

Source : INSEE, RGP 2013	1990	1999	2008	2013	% en 2013
Maisons individuelles	884	966	1270	1323	51.6%
Appartements	565	710	1089	1223	48.4%

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2013



Superficie des résidence principales, en 2013

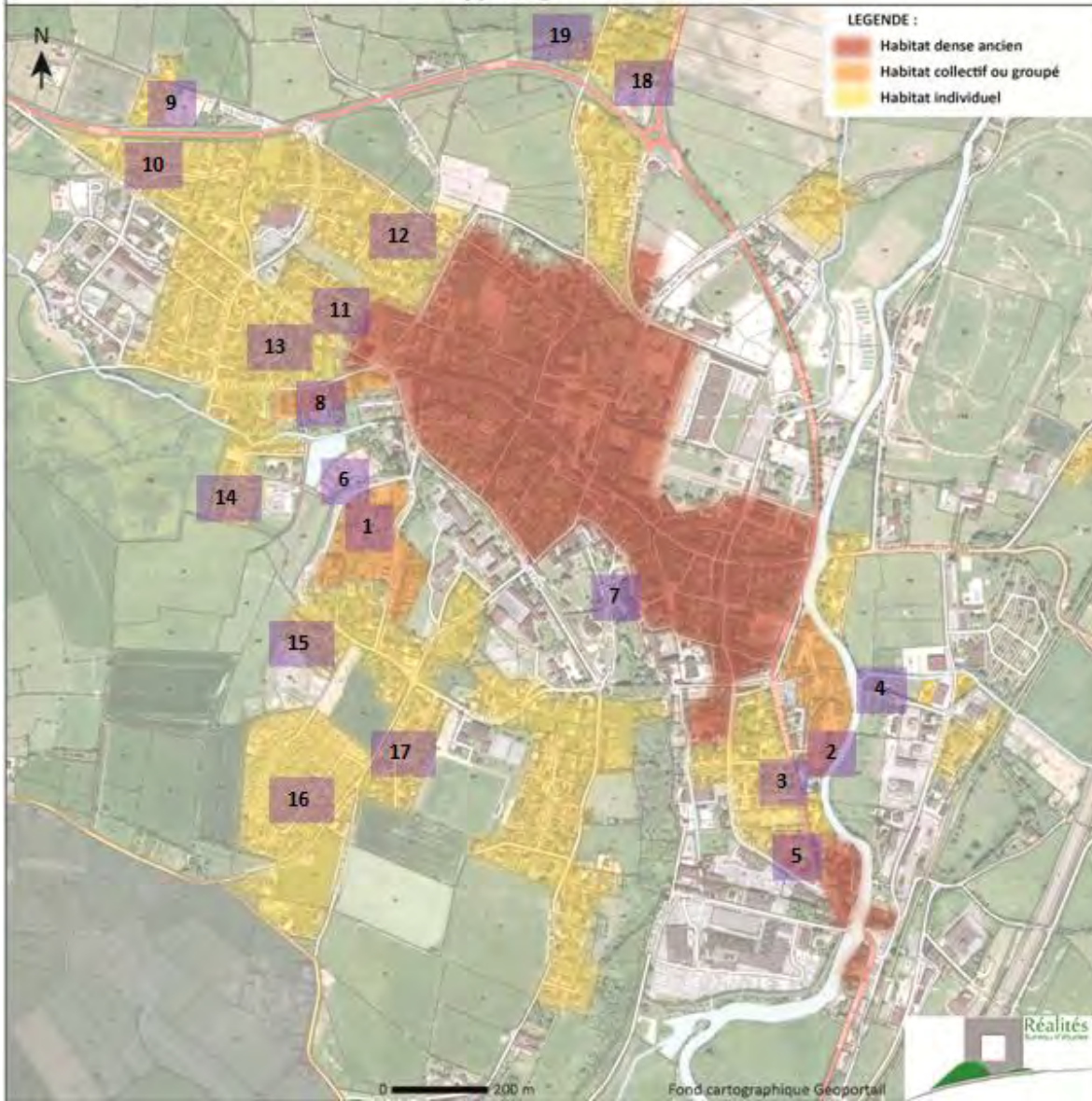


Type d'occupation

Source : INSEE, RGP 2013	Cluny	CCC	Saône-et-Loire
Propriétaires	45,7 % (993)	65,9 %	63,2 %
Locataires	51,8 % (1125)	31,4 %	34,7 %
Dont logements HLM loués vides	14,2 % (308)	6,9 %	14,4 %
Logés gratuitement	2,5 % (54)	2,6 %	2 %

UN PARC VARIÉ ET ÉQUILIBRÉ

Les typologies d'habitat



Logements collectifs :

- 1- Quartier le Fouettin (HLM)
- 2 – La Servaise (HLM)
- 3- Clos de la Digue
- 4- Résidence Les Griottons (logements HQE, en cours de construction)
- 5- Résidence du Pré St-Jacques
- 6- Le Clos Lamartine (résidence personnes âgées autonomes)
- 7- Résidence Bénétin (résidence personnes âgées)
- 8- La Chesnaie (HLM)

Lotissements pavillonnaires :

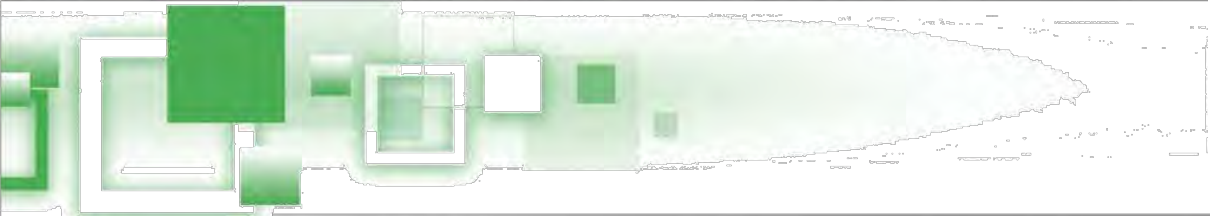
- 9 – Les Jaillots
- 10 – Les Sources
- 11 – Le Merle
- 12 – Les Aubépinés
- 13 – Les Grandes Terres
- 14 – Les Prés Parraud
- 15 – St Clair
- 16 – Les hameaux de Parraud (Eco-quartier)
- 17 – La Grangelot
- 18 – La Chanaise (en cours de construction)
- 19 – Le Clos de la Murgère (en cours de construction)

- **PDH Saône-et-Loire:**

- La diversification de l'offre de logements dans les secteurs périurbains en croissance : apport de locatif, et notamment de locatif social ; il s'agit d'une orientation visant à « mieux répartir le logement locatif public autour de Mâcon » ;
- Le développement des offres du pôle urbain pour les jeunes actifs (accès au logement locatif ou résidences services ; accession sociale à la propriété);
- La réhabilitation de l'habitat ancien et la requalification

→ Une production à envisager en construction neuve mais aussi en mobilisant le potentiel du bâti existant : réhabilitation de logements vacants (notamment en vue de la location, dont la location sociale, pour attirer de jeunes ménages), grâce aux dispositifs existants

- Un rythme de l'ordre de 26-27 logements par an à poursuivre ?
- Une lutte contre la vacance à poursuivre
- Un équilibre entre individuel et collectif et locataire et propriétaires à maintenir.
- Un objectif de 25 % de logements sociaux ?



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



UN PÔLE D'EMPLOIS CONSÉQUENT

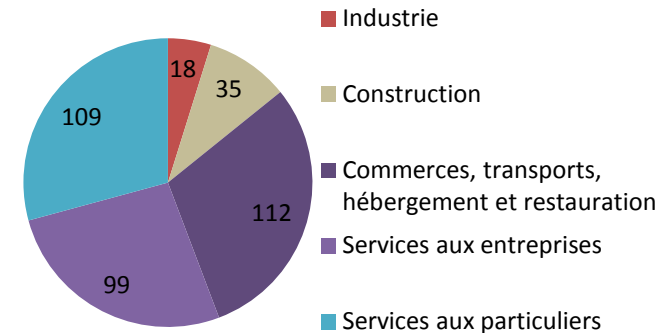
Concentration des emplois en 2008 et 2013

Source : [INSEE](#) RGP 2008, 2013

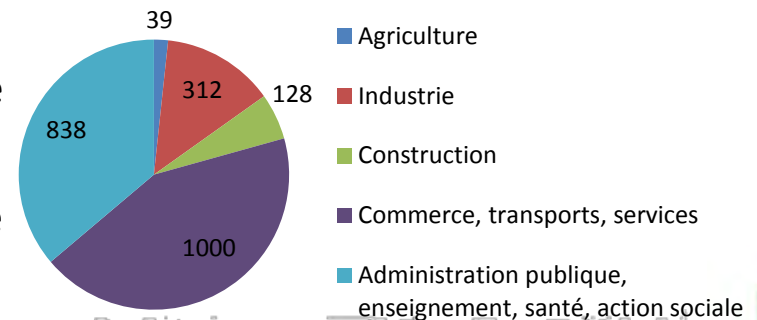
	2008	2013
Nombre d'emplois dans la zone	2580	2379
Actifs ayant un emploi	1889	1691
Indicateur de concentration de l'emploi	150,4	139,6

- Une diminution du nombre d'emplois créés (-200 emplois) pour un maintien du nombre d'actifs ayant un emploi : **quelques suppressions d'emploi chez OXXO**
- Un indicateur de concentration de l'emploi à la baisse, mais restant élevé (plus d'emplois que d'actifs, marquant la dynamique économique de Cluny)
- 373 établissements actifs offrant 2 317 postes salariés en 2013
- Secteurs les plus importants en nombre d'établissements : commerces et services
- 43 % des emplois sont créés dans le domaine des commerces, transports et services et 36 % dans l'administration, l'enseignement, la santé : **véritable pôle commercial et de services**
- 67% des entreprises individuelles sans salarié (commerce, transport, services)
- 21 entreprises ont +10 salariés, dont OXXO, menuiserie industrielle (350 salariés),

Nombre d'entreprises par secteur d'activité



Emplois par secteur d'activité



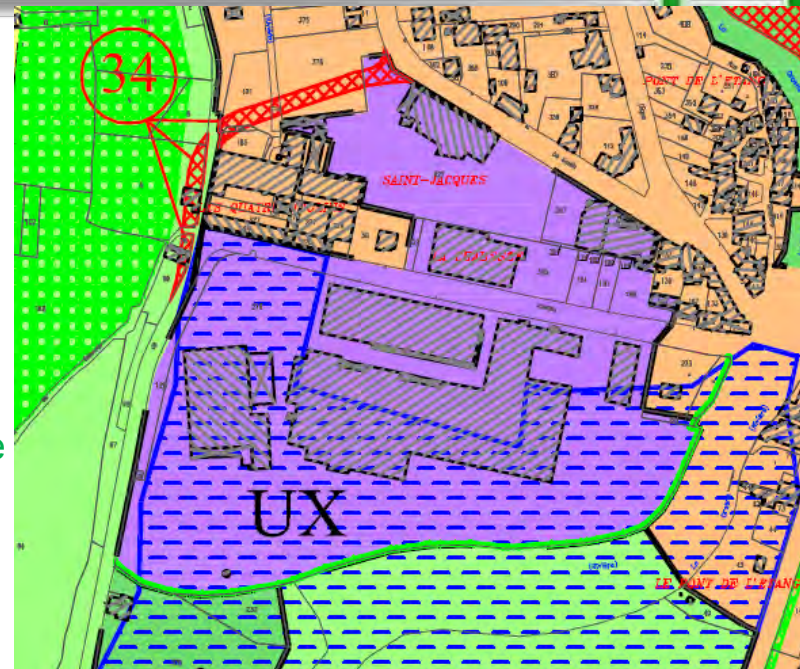
LES ZONES D'ACTIVITÉS

Plusieurs zones d'activités ou commerciales sont présentes :

-Le secteur de St-Jacques, existant depuis la fin du XIXe siècle, accueillant OXXO Evolution + commerce alimentaire, environ 8 ha: aucune disponibilité

- la Z.A. du Pré Robert, créé en 1990, de 2.9 hectares : centrale de béton + déchetterie ressourcerie, aucune disponibilité

-Secteur de Rochefort, centre technique, restauration,... : aucune disponibilité



LES ZONES D'ACTIVITÉS

Plusieurs zones d'activités ou commerciales sont présentes :

-la Z.A. du Pré-St-Germain : 5.8 ha au départ, en cours d'agrandissement pour 9,1 ha, artisanat + commerces : **toutes les disponibilités sont vendues**

-la Z.I. des Griottons : 5.9 hectares, créé en 1970, artisanat : **saturé, quel devenir de ce secteur ? Classement UB au PLU ? Nécessite une amélioration et structuration du quartier**

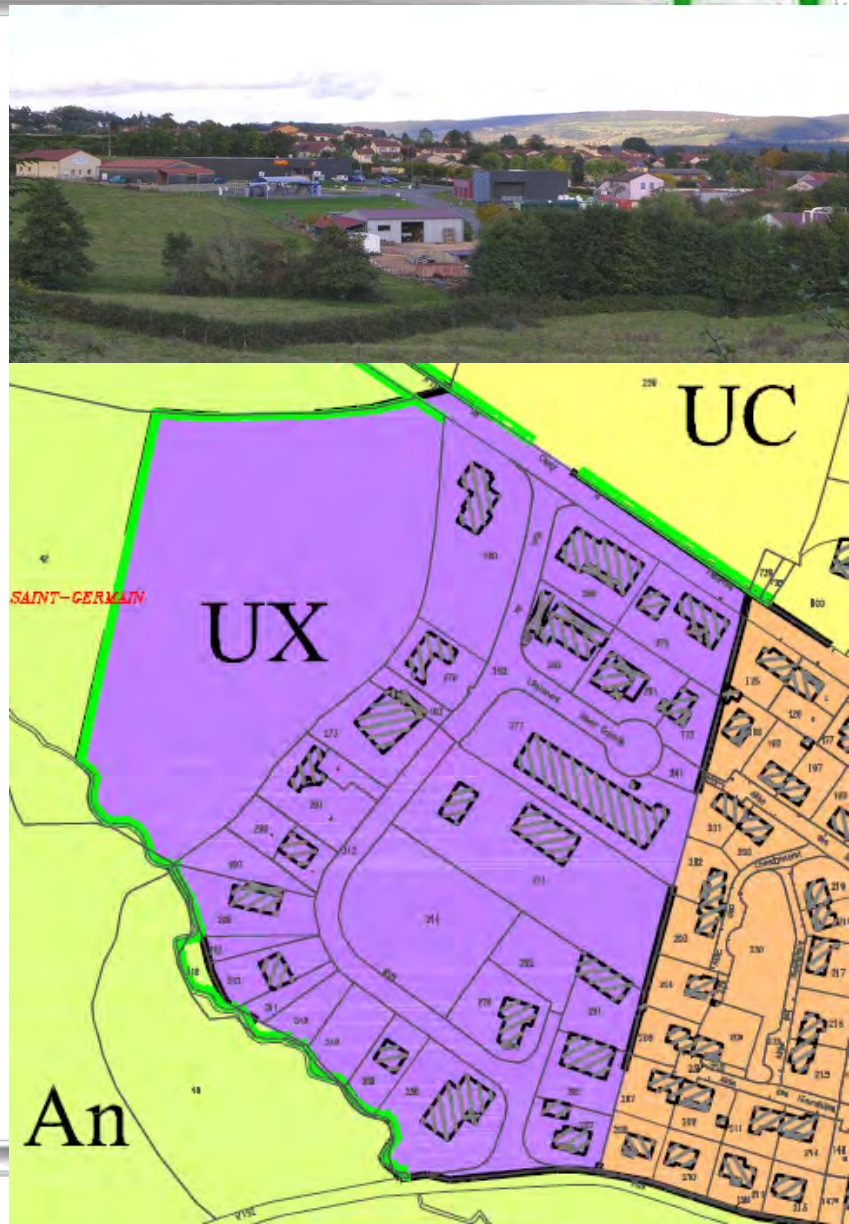
-la Z.A. de la Gare : **beaucoup de disponibilité**

Aménagement intercommunal

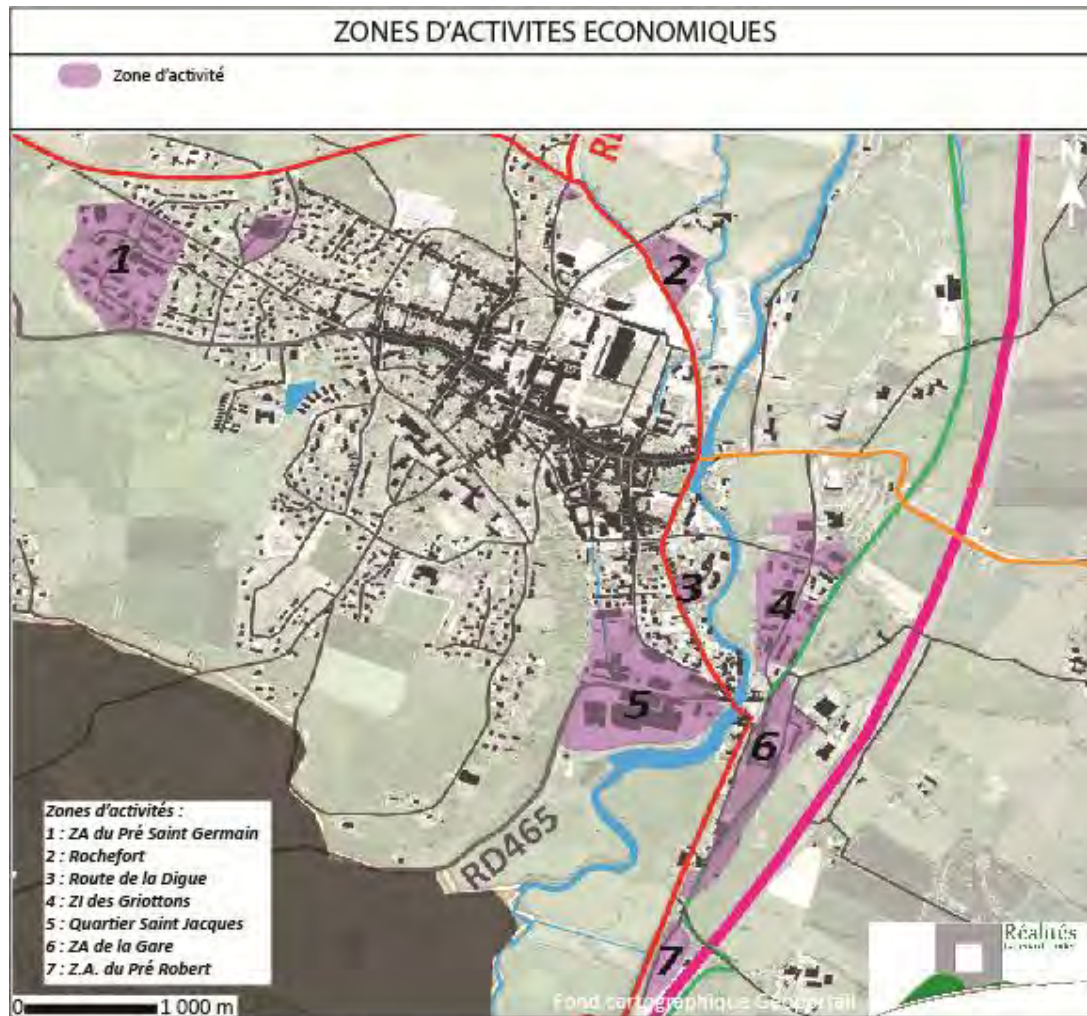
- Au niveau intercommunal, reste également la zone de la courbe à Salornay sur Guye.
- Des disponibilités d'extension économique au PLU sur 9 ha à Saint Vital, quel devenir ?

-Une nécessité d'organiser le développement économique, le hiérarchiser

-Une carrière qui s'est arrêtée en 2013 ?

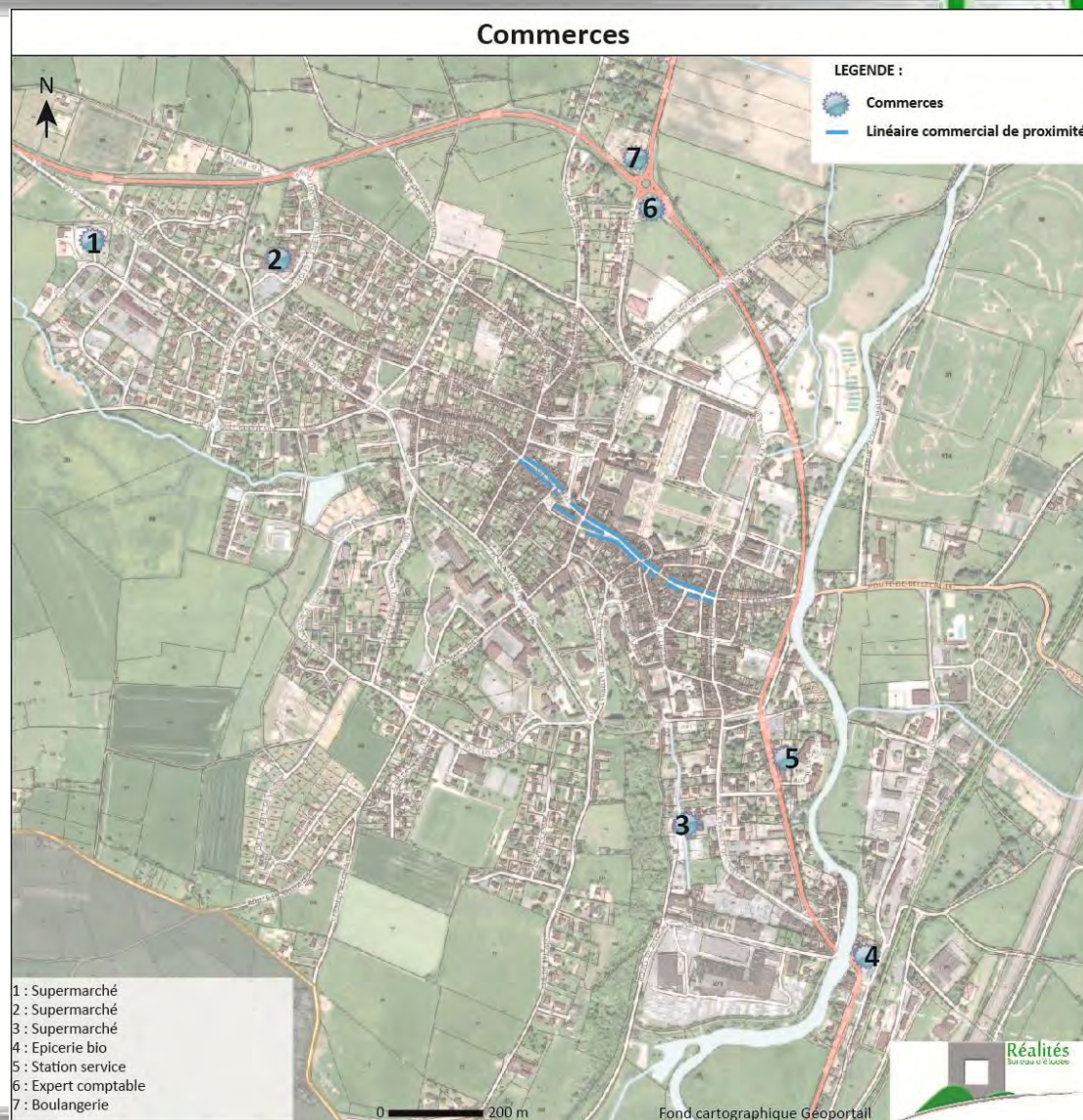


Les zones d'activités



L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

- Une répartition au sein des zones d'activités
- Une dispersion des 3 commerces alimentaires sur plusieurs sites :
 - aux Chenevrières
 - Pré Saint Germain
 - Saint Jacques
 - 2 enseignes de bricolages
- Une diversité commerciale en centre-ville : place du Commerce, rue Filaterie, rue Mercière, rue du Merle
- Développement récent de commerces le long de la RD980, place des Martyrs et de la Déportation : objectif de capter les flux marchands mais désorganisation par rapport au centre-ville
- **Une stratégie commerciale à définir**



LE TOURISME, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE

Cluny est la 3^e commune la plus visitée de Bourgogne

Hébergements

- Résidences secondaires (167 en 2013)
- Gîtes, hôtels, chambres d'hôtes : 180 chambres
- camping : 171 emplacements

Restauration

7 restaurants, pour 650 couverts environ

Patrimoine

Abbaye de Cluny (400 visiteurs/jour) « Patrimoine Européen »

Musée de Cluny

Haras nationaux

Hôtel-Dieu, etc ...

Filière équestre

Haras national ?

Hippodrome

Club hippique et poney club

Itinéraires de randonnée et de VTT

- sentier PR de la Grande Roche, traversant Cluny et Donzy-le-Pertuis, 21.2 km
- sentier PR du Mont Saint Père, passant par Cluny, Château et Jalogny, 17 km
- sentier PR Les Granges, passant par Cluny, Château et Lournand, 18.8 km
- sentier PR Les quatre vents, 14.4 km
- sentier PR La Cras, traversant le hameau du même nom, et passant par Lournand, 10.7 km
- sentier PR Les plaines, 10.7 km
- Voie Verte (depuis 1997)

Source : Office du tourisme de Cluny	Nombre d'établissements	Nombre de chambres/couverts
Hôtels	?	180 chambres / 430 personnes
Gîtes	11	
Chambres d'hôtes	7	
Restaurants	7	650 couverts
Camping	1	171 emplacements

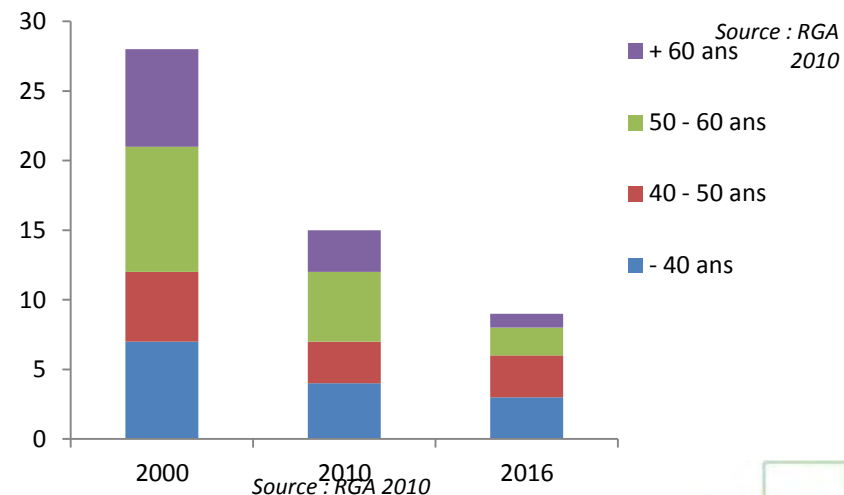
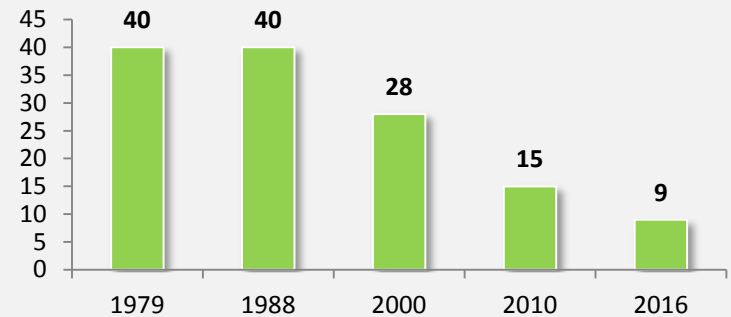
Source : Rapport d'Activité de l'office de Tourisme de Cluny en 2015

	Nombre de visiteurs en 2015	Evolution par rapport à 2014
Abbaye de Cluny / Centre des Monuments Nationaux	132 988	+1.22%
Musée de Cluny / Palais Jean Bourbon	35 807	+25.7%
Tour des Fromages	23 091	+14.5%
Haras nationaux	18 500	NC
Hôtel-Dieu	2 000	+122.2%

UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

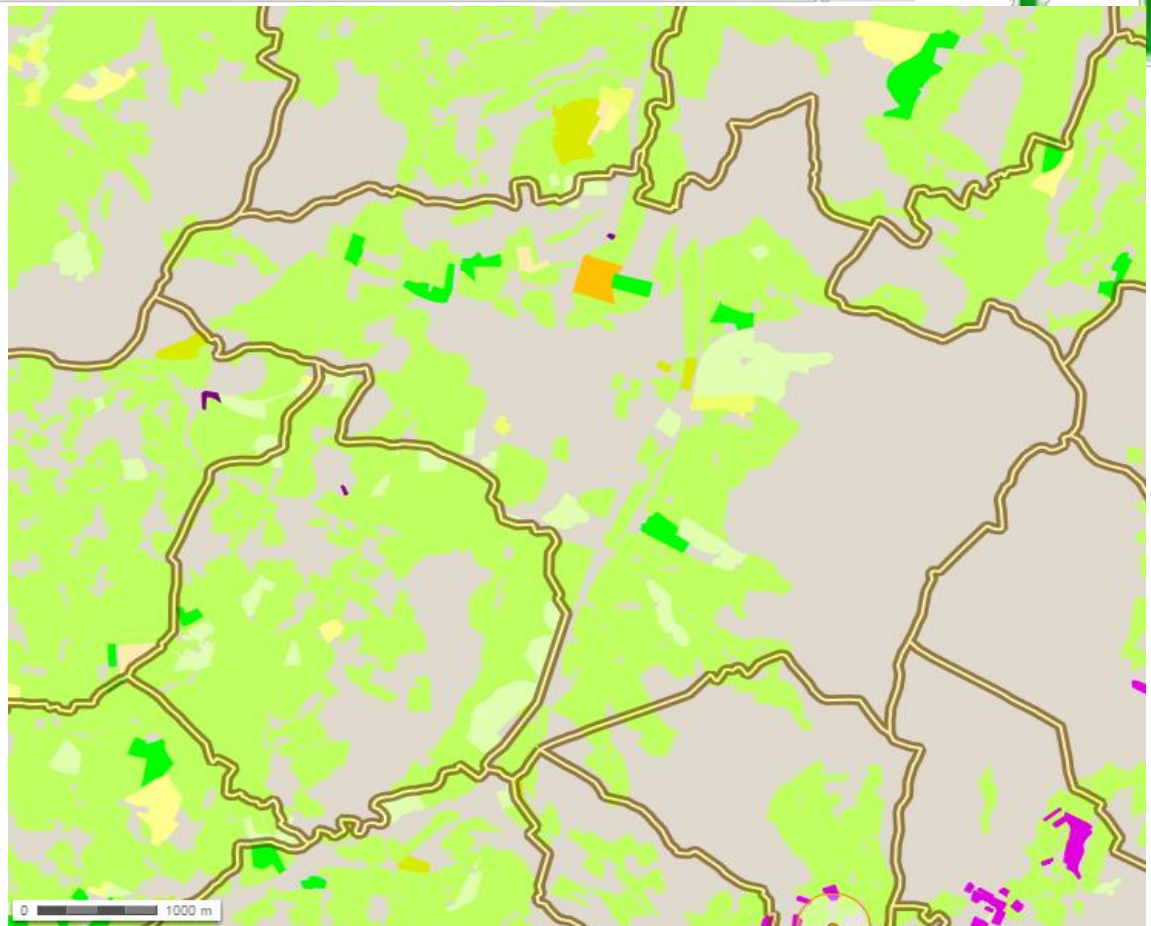
- Réalisation d'une réunion agricole
- Baisse du nombre d'exploitations ; 40 exploitations ayant leur siège sur la commune en 1988, contre 15 en 2010 et 9 en 2016
- Pour une Surface Agricole Utilisée de 369 hectares en 2010 (surfaces exploitées par les exploitations sur la commune ou ailleurs)
- 840 ha de terres déclarées à la PAC en 2014 sur Cluny
- Des parcelles exploitées par des exploitants des communes alentours
- Entre 2010 et 2016, rajeunissement des exploitants, mais enjeu de succession pour le maintien d'une exploitation.
- Présence de 2 GAEC et 1 EARL

Evolution du nombre d'exploitations agricoles

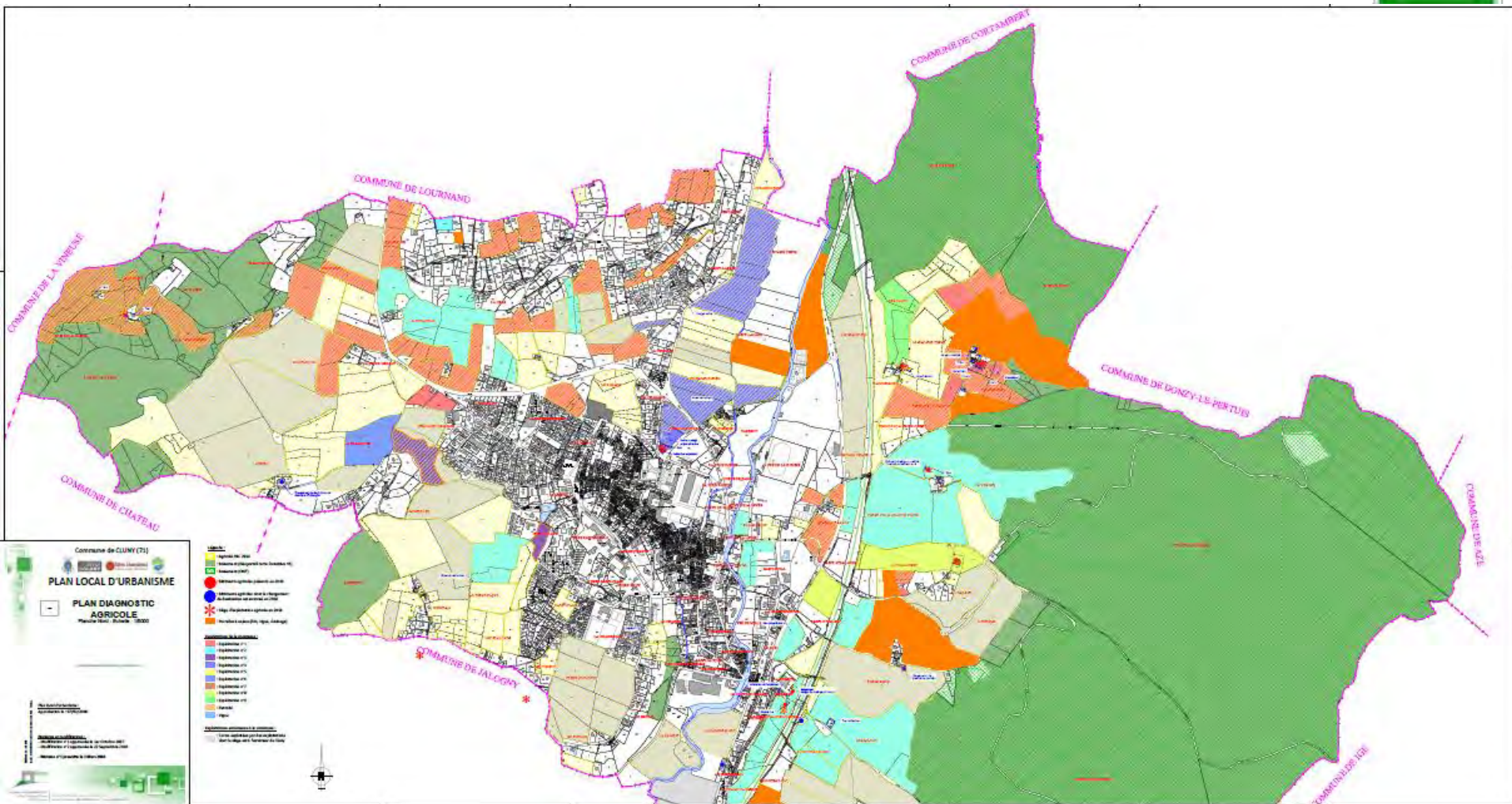


UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

- D'après la PAC2010, un tiers du territoire est occupé par l'agriculture
- Principale orientation : « bovins mixte » : bovins laitiers et bovins allaitants, ovins, chevaux, lait d'ânesse, cervidés et apiculture, lama
- Présence d'une parcelle plantée de vignes
- En moyenne 48 ha par exploitation (69 ha dans le département) (PAC2010).
- Valorisation de nouvelles productions : vente directe, transformation, agriculture biologique,...
- AOC et AOP : Mâconnais et Bœuf de Charolles
- IGP : Emmental Français Est-Central , Saône-et-Loire Blanc, Saône-et-Loire Rosé, Saône-et-Loire Rouge, Volailles de Bourgogne, Volailles du Charolais, Moutarde de Bourgogne



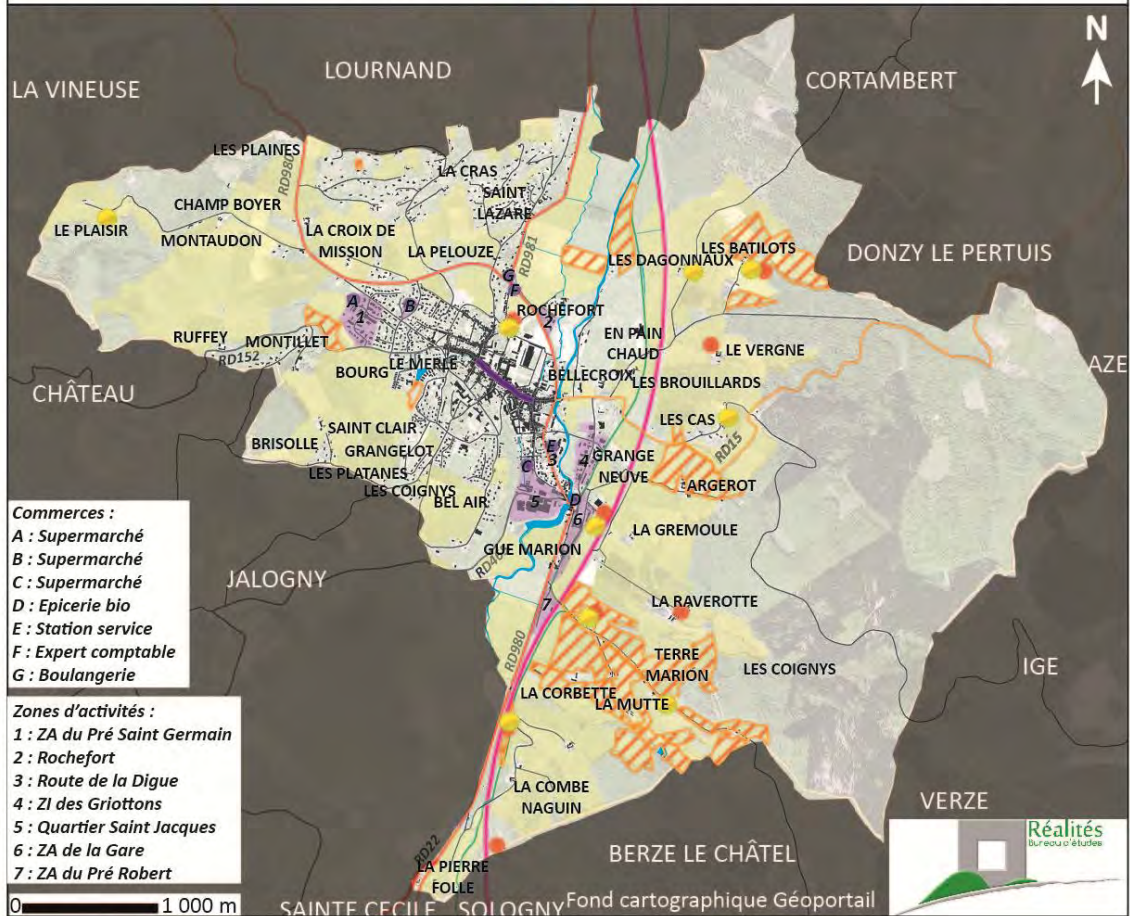
UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE



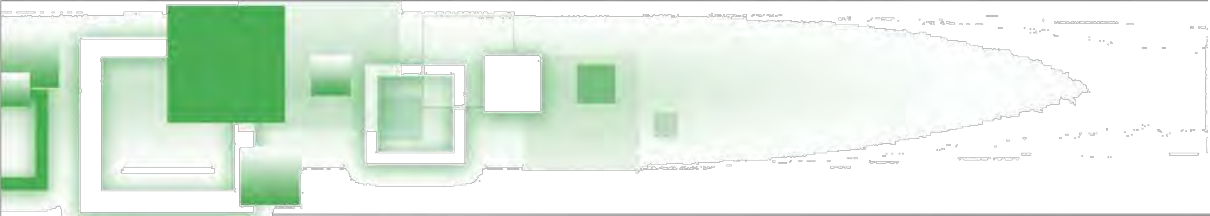
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SYNTHESE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- Zone d'activité
- Commerces
- Parcelles agricoles déclarées à la PAC
- Siège d'exploitation agricole
- Linéaire commercial de proximité
- Parcelles agricoles à enjeux
- Autre bâti agricole



- Nécessité de maintenir un pôle d'emplois important (indicateur de concentration d'emplois >1.5) pour dynamiser la vie économique et l'attractivité de Cluny en tant que « pôle urbain »
- Nécessité d'organiser le développement économique, commercial, artisanal, industriel, de le structurer, hiérarchiser, quel devenir pour les secteurs économiques existants ? Quelle extension envisagée ?
- Nécessité de maintenir une dynamique commerciale en centre-ville et de ne pas la déstabiliser au vu des implantations commerciales en périphérie
- Une activité touristique à part entière à maintenir et renforcer, quel devenir pour la filière cheval ?
- Activité agricole fragilisée par de nombreux départs, ce qui a conduit au mitage des terres exploitées et l'insertion d'agriculteurs habitant d'autres communes (allongement des distances), morcellement des terres à éviter
- Prévoir un potentiel agricole suffisant pour permettre le développement des exploitations existantes : veiller à préserver un périmètre suffisant autour des bâtiments d'élevage pour permettre l'extension/modernisation et éviter les conflits d'usage avec le résidentiel (distance de 100m à considérer pour intégrer la possibilité d'évolution des installations et de leur statut)
- Préserver les terres agricoles à enjeux
- Une réflexion globale à avoir quant à l'évolution des zones constructibles



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS



LES ÉQUIPEMENTS

- **Équipements scolaires** : 2 groupes scolaires maternelles et primaires (Marie-Curie et Daniel Gouze-Mitterrand), école privée maternelle et primaire, collège, lycée, école nationale des arts et métiers (500 élèves) et pôle périscolaire

- **Équipements à vocation administrative, de services de proximité** : Poste, gendarmerie, pompiers, chambre funéraire, relais EDF

- **Équipements de santé**: hôpital (30 lits médecine et 24 Alzheimer), maison de santé, cabinet d'ambulanciers, laboratoire d'analyses,... EPHAD (130 personnes)

- **Équipements sportifs, de loisirs, culturels et touristique** : piscine, salle multisport, 2 stades de football, boulodrome, terrains de tennis, skate parc, cinéma, bibliothèque, aires de jeux, hippodrome, haras

- Une offre qui apparaît adaptée au contexte intercommunal, des besoins ? Des équipements saturés ? Des travaux d'accessibilité ?

- Des équipements regroupés dans le centre-ville ou à proximité

- Un tissu associatif favorisant l'animation de la commune



Les nouvelles technologies

- Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (approuvé par le département en 2012) :
 - Raccordement de la totalité du département en très haut débit d'ici 2022
 - Cluny devrait être raccordée en 2020
 - Amélioration du cadre de vie, attractivité économique, développement du télétravail,...

Une desserte en gaz

- une desserte en gaz dans le centre et les extensions périphériques
- Protection via une servitude d'utilité publique
- Canalisation de diamètre 100 mm de Taizé à Cluny dans la vallée de la Grosne
- Des enjeux en terme de densité à proximité

La gestion des déchets

- Application du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés et le Plan de Prévention des Déchets
- Compétence de la CCPM, dont l'exercice est délégué à SIRTOM de la Vallée de la Grosne
- Collecte en porte-à-porte OMR et apport volontaire en écopoints, unité de compostage (Griottons)
- Déchetterie au sud de la commune
- le tri, le traitement et la valorisation des déchets sont effectués en collaboration avec une dizaine de sites : enfouissement au site Onyx Valest à Granges, emballages au centre de tri SITA de Digoin, papier au centre de tri de Saint Denis les Bourgs, cartons, bois, ferraille et batterie et déchets verts à Mâcon, verre à Chalon-sur-Saône
- **Projet de méthanisation agricole ?**
- Diminution des déchets récoltés s'élevant autour de 207Kg/habitant en 2015



L'alimentation en eau potable

- Gestion par le Syndicat de Distribution de l'Eau potable (SDEI) de Tournus
- Un captage au Puits de la Gare alimente 30% du volume d'eau total distribué.
- La source des Moines n'est plus exploitée.
- Ressources provenant d'un ensemble de captages situé principalement sur les bords de Saône à Crèches-sur-Saône.
- Présence de 42 gros consommateurs d'eau potable sur la commune, dont 23 consomment plus de 1 000m³ d'eau par an.
- Présence d'un réseau « haut » alimenté par les captages de Crèches et gravité via 3 réservoirs (la Mutte (100m³), Ruffey (550m³) et la Cras (150m³))
- Présence d'un réseau bas par refoulement des eaux du captage dans 2 réservoirs (Bel Air (600m³) et route de Salornay (550m³))
- Des habitations non raccordées au réseau à Montaudon et au Plaisir. **Problème de pression sur la Cras ?**
- Capacités couvrant a priori largement les besoins communaux
- D'après l'ARS, réseau fiable et eau de qualité satisfaisante à très bonne
- **Défense incendie** : 105 hydrants, travaux réalisés en 2008 sur la Cras, en 2010 sur les Jaillots et en 2014 sur la Pétouze : **problème particulier, nécessité de réaliser des réserves d'eau...?**



L'assainissement

• Assainissement des eaux usées

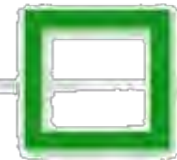
- Compétence communale, gestion en régie
- Schéma Directeur d'Assainissement mis à jour en 2016 : un réseau unitaire bien présent dans le centre ancien et dans certains quartiers du bas.
- Réseau séparatif sur une partie du réseau périphérique
- Station d'épuration au lieu-dit Rochefort construite en 2011, de type boues activées et d'une capacité nominale de 6400 EH ; milieu récepteur : la Grosne
- Dernier rapport de visite (2014) : rejet de bonne qualité ; station récupérant toujours une quantité importante d'eaux de ruissellement malgré la mise en séparatif d'une partie du réseau
- Taux de raccordement au réseau de 86 %

• Assainissement non collectif :

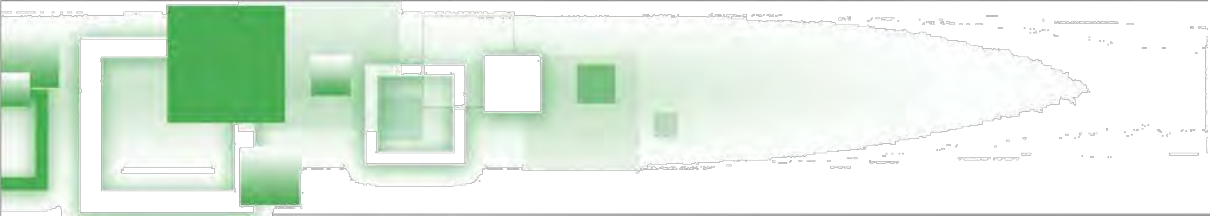
- Géré par la SPANC du Clunisois
- Concerne surtout les habitations éloignées de la cité (La Cras notamment)
- En 2015, 73.5% des dispositifs présents dans l'intercommunalité étaient conformes.
- Zonage d'assainissement réalisé en 2005 par EI2A

• Zonage pluvial : non réalisé

LES ENJEUX



- Des équipements et services favorisant la place de pôle urbain de Cluny, centralité attractive pour les communes rurales alentours
- Des réseaux suffisants en capacité ?
- Projets, travaux ?



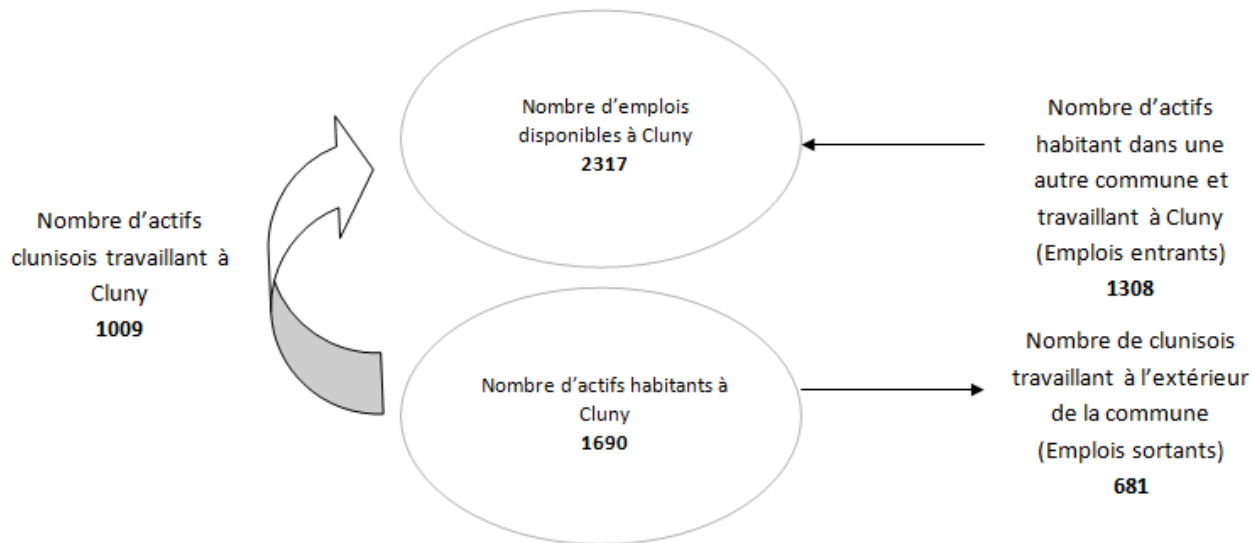
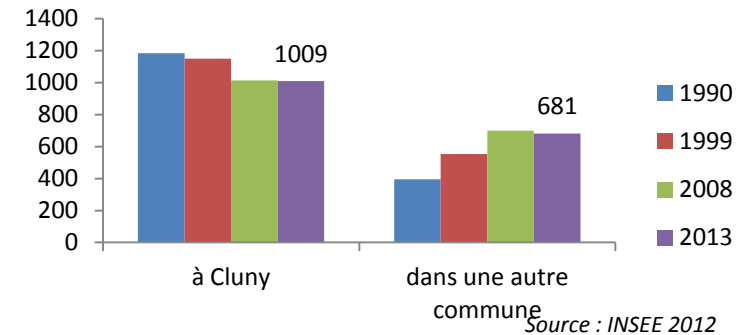
LES DÉPLACEMENTS



DES BESOINS EN DÉPLACEMENTS

- 67.5% des actifs ayant un emploi travaillent en dehors de la commune
- Nécessité de mobilités pour l'emploi, les études des enfants (école, collège, lycée) et la consommation
- Egalement des actifs entrants, en raison de l'emploi apporté par les zones d'activités de Cluny

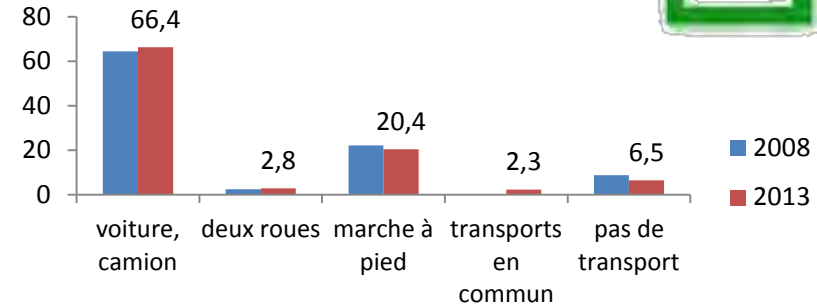
Lieu de travail des actifs clunisiens



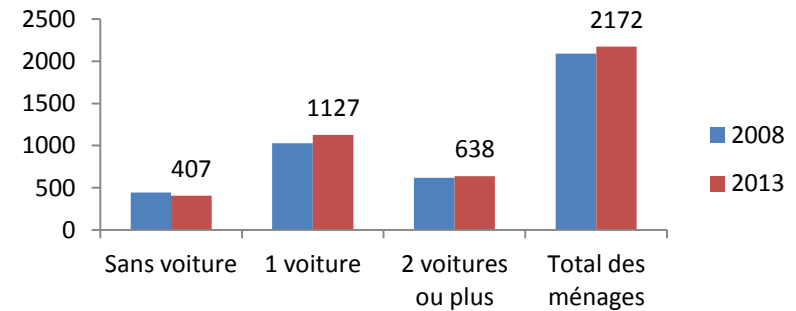
UNE UTILISATION DE LA VOITURE

- Niveau de motorisation important (66%)
- 66 % utilisent la voiture
- 27 % des actifs n'ont pas besoin de transport, ou sont à pied, mais ce chiffre est en baisse.
- Une offre en transports en commun peu attractive:
 - Ramassage scolaire pour les écoles, et venue de collégiens et lycéens par bus (Buscéphale, le Bahut)
 - Lignes car : ligne 07 Mâcon-Chalon (desserte jusqu'à la gare ferroviaire), ligne 09 Cluny-Digoin
 - Ligne de transport à la demande jusqu'à Montceau-les-Mines
 - 2 arrêts sur la RD980, ancienne gare, et à la Porte de Paris
- Ancienne voie ferrée transformée en voie verte
- Ligne TGV Sud-Est, Lyon-Paris, avec une gare à Mâcon-Loché à 25 Km

Mode de déplacement des actifs



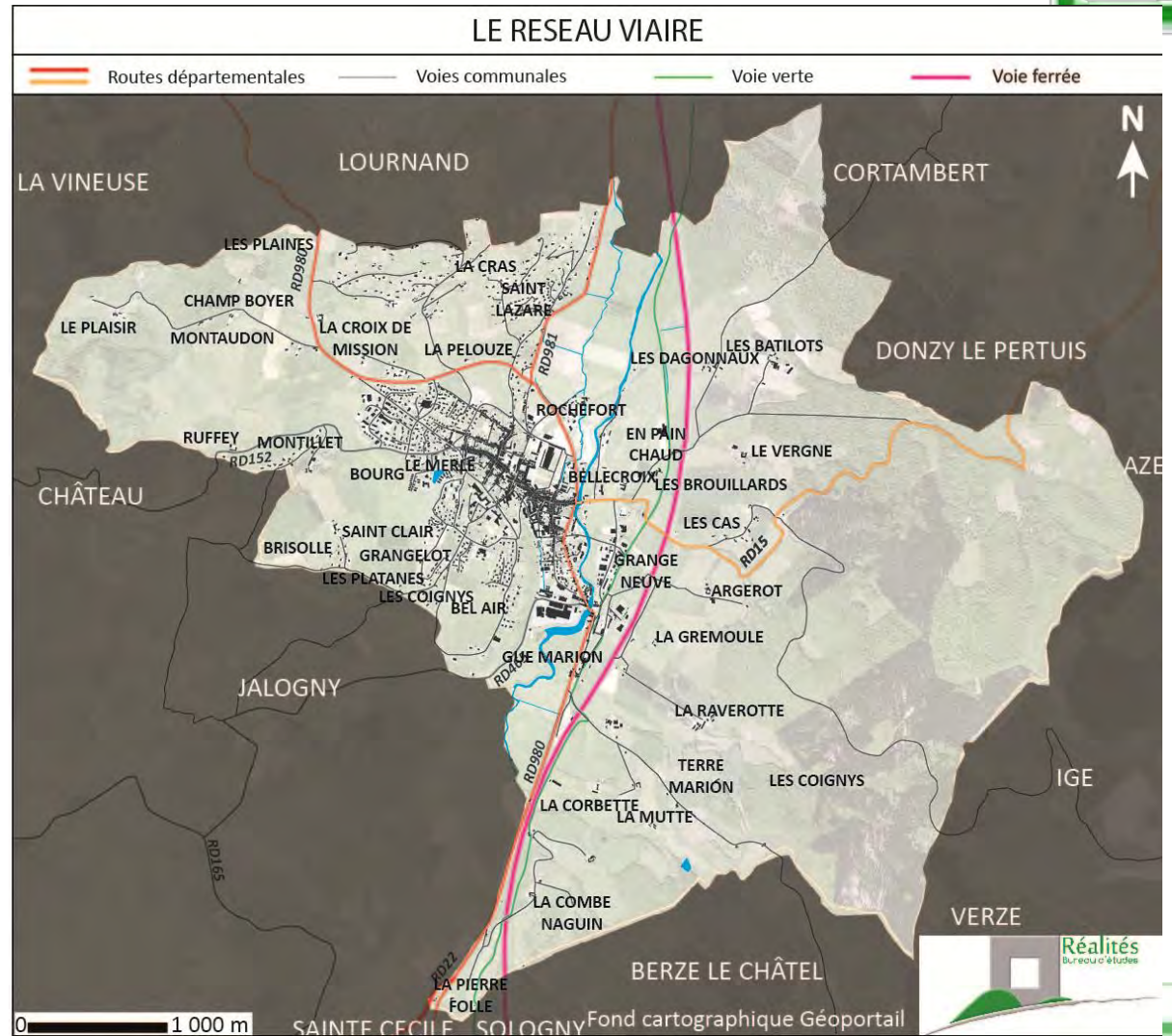
Equipement automobile des ménages



LA DESSERTE ROUTIÈRE

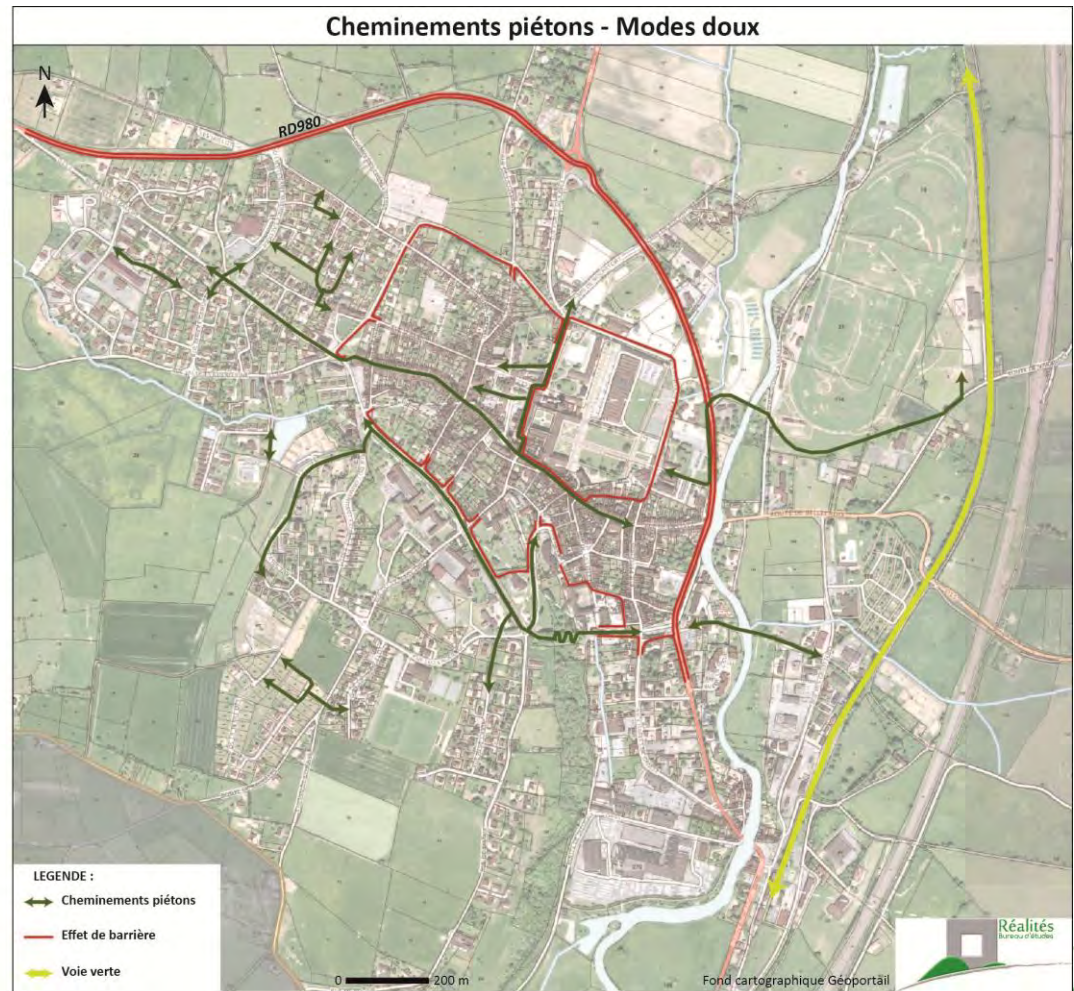
• Territoire desservi par le réseau départemental structurant :

- La RD980, reliant Le Creusot à Cluny, en passant par Montceau-les-Mines. Elle est raccordée à la RN 79 (axe structurant), axe Nord-Sud évitant le centre-ville, risque d'accidentologie
 - La RD981, reliant Cluny et la relie à Chagny.
 - La RD134 reliant Mâcon à Cluny.
 - La RD152, reliant Cluny au bourg de Bussières.
- La commune bénéficie d'une bonne desserte régionale
- Une desserte communale assurée avec des connexions Nord et Sud plus difficiles



LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

- Voie verte entre Mâcon et Chalon-sur-Saône : aménagé en 1997 sur 55 Km
- Des chemins inscrits au PDIPR
- plusieurs cheminements structurants (centre-ancien, promenade du Fouettin)
- Des cheminements discontinus et des effets de barrière (RD980, remparts)
- Problème de topographie entre les quartiers
- sentier aménagé récemment entre le Prado et le centre-ville avec passerelle au-dessus de la Grosne
- Modes doux à améliorer entre le Nord de la RD980 et le centre-ville ?
- Des modes doux à conforter



LES DÉPLACEMENTS

Les entrées de ville

- On dénombre 7 entrées de ville, dont 4 concernent la RD980.
- 2 d'entre-elles peuvent faire l'objet d'une réflexion approfondie :
 - **L'entrée Sud, qui est l'entrée principale menant vers le centre-ville, depuis Mâcon** : espace muni de plusieurs éléments de paysage / de patrimoine qui sont peu visibles et mal agencés (enjeux de fonctionnalité, d'aménagement paysager).
 - Traversée de la place des Martyrs de la Déportation : espace très routier aujourd'hui
 - Franchissement du pont sur la Grosne
 - Enjeu routier avec la desserte à l'entreprise OXXO
 - Enjeu de requalification, de sécurisation et d'embellissement





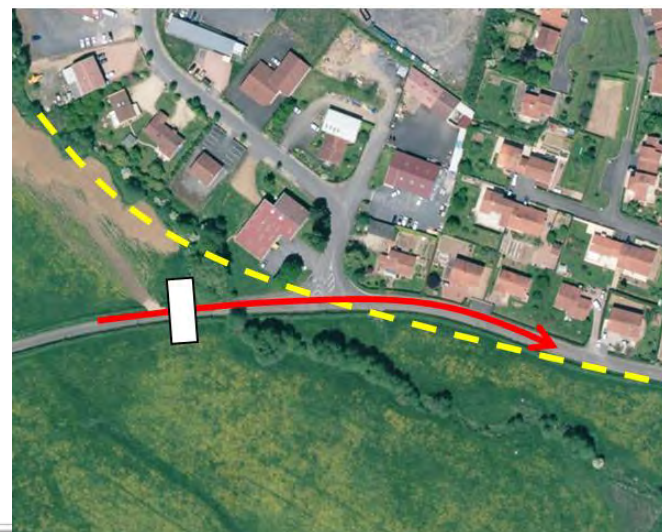
Les entrées de ville

- **L'entrée Sud par la route de Jalogny sur la RD465**
- Entrée dans le quartier Saint Jacques avec l'entreprise OXXO
- Enjeu de desserte de l'entreprise
- Bâtiment en ruine ?



- **L'entrée Ouest par la rue Jacques Gueritain sur la RD152**

- Route étroite et bordée de haies bocagères
- Transition entre l'espace urbanisé et agricole via le pont sur le Médasson
- ZA du Pré Saint Germain à proximité

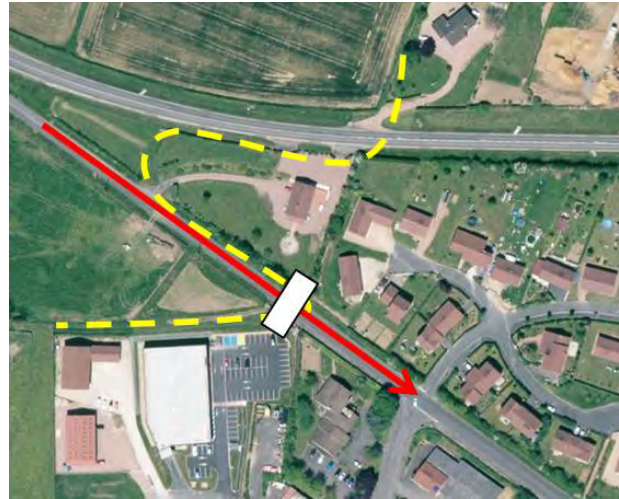




Les entrées de ville

- **L'entrée Ouest par la rue Berty Albrecht**
 - Limite nette par l'aménagement réalisé (haies domestiques, trottoir)
 - Éclairage renforçant le caractère routier de cette entrée
 - Vue dégagée
 - Proximité de la ZA du Pré Saint Germain

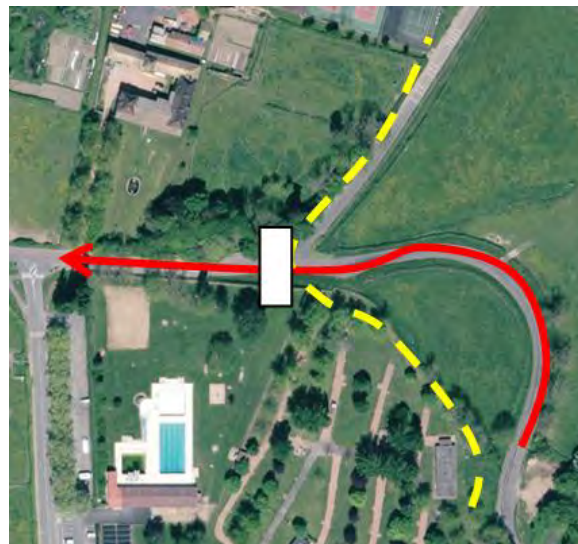
- **L'entrée Nord du giratoire RD 981**
 - Visibilité sur la ville
 - Entrée marquée par un aménagement (rond point)
 - Espace large
 - Développement de l'urbanisation, avec problème de sécurité au niveau du croisement avec la rue de la Chanaisse





Les entrées de ville

- **L'entrée Est par la RD 15**
- Limite nette par l'aménagement réalisé (muret, cheminement piéton)
- Proximité de la zone de loisirs



LE STATIONNEMENT

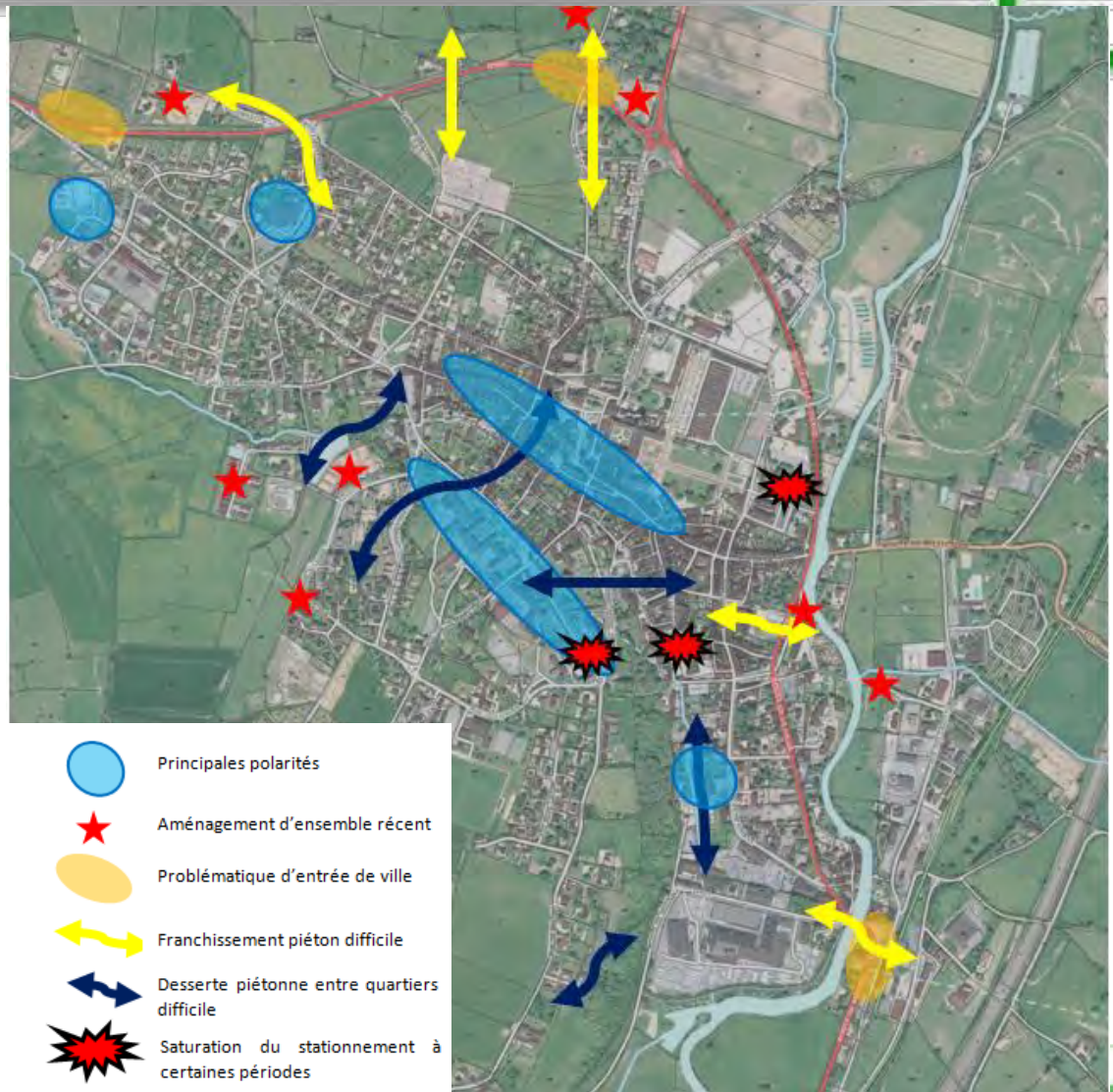
- un parc de stationnement conséquent
- 1 240 places de stationnement (étude ADMS 2015)
- Localisé linéaire en centre-ville (130 places), aux abords de écoles (220 places), aux portes de l'ancienne ville aux abords de la RD 980 : Porte de Paris, du Prado et du Pré Saint Germain
- Gare routière à la Porte de Paris (capacité de 10 bus)
- Aire de stationnement camping-cars déplacé vers la piscine

Le stationnement



LES ENJEUX

- Une utilisation importante de la voiture
- Une bonne desserte routière de la commune
- Des enjeux de desserte entre les quartiers avec la présence de barrières (RD 980, mur de la ville,...)
- Un maillage modes doux à poursuivre
- La voie verte comme véritable atout touristique
- Des entrées de ville à structurer et embellir
- Un parc de stationnement suffisant





COMMUNE DE CLUNY

Révision du Plan Local d'Urbanisme



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Réunion du 1^{er} Décembre 2016

Merci de votre attention